

# Règlement

## « Triathlon Châtelailon-Plage 2024 »



Tous les concurrents s'engagent à se soumettre à ce règlement suite à leur inscription et dégagent la responsabilité des organisateurs pour tout incident ou accident pouvant survenir du fait du non-respect de celui-ci. Cette épreuve est sous l'égide de la Fédération Française de Triathlon et les points non mentionnés dans ce règlement relève du règlement de la FF Tri.

### Article 1 – L'organisateur

Le « Triathlon Châtelailon-Plage » est organisé par le club de La Rochelle Triathlon du samedi 25 mai au dimanche 26 mai 2024. L'organisateur se réserve le droit d'adapter ou de modifier à tout moment le contenu des présentes conditions. En cas de modification, le règlement en vigueur au jour de la course sera appliqué.

### Article 2 – Les épreuves et les horaires

Epreuves	Distances	Date	Horaires de départ
Triathlon 6/9 ans	50 m natation/1 km vélo/500 m CAP	Samedi 25 mai 2024	16h45
Triathlon 10/13 ans	200 m natation/4 km vélo/1500 m CAP		17h00
Triathlon XS	400 m natation/10 km vélo/2.5 m CAP		18h15
Triathlon XS Relais – Challenge entreprise	400 m natation/10 km vélo/2.5 m CAP		18h15
Triathlon S	750 m natation/20 km vélo/5 km CAP		20h

Triathlon L	1900 m natation/90 km vélo/21 km CAP	Dimanche 26 mai 2024	8h
Triathlon L Relais	1900 m natation/90 km vélo/21 km CAP		8h05

*Les horaires sont susceptibles d'être modifiés par l'organisation en fonction des contraintes imposées par la ville ou de la météo.*

**! Pour les courses en relais, chaque athlète effectue une des trois épreuves !**

### Article 3 – Les conditions d'accès aux épreuves

Les épreuves proposées par l'organisation sont ouvertes à tous les licenciés de la Fédération Française de Triathlon et également aux non licenciés FFTRI.

Les Licenciés loisir FFTRI et les non-licenciés devront souscrire en ligne un « Pass Compétition » et présenter un certificat médical de « non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition » datant de moins de 1 an à la date de l'épreuve. La compétition est ouverte à tous les publics.

- Triathlon 6/9 ans : accessible aux mini-poussins et poussins
- Triathlon 10/13 ans : accessible aux pupilles et benjamins
- Triathlon Distance XS : accessible à partir de la catégorie benjamin
- Triathlon Distance S : accessible à partir de la catégorie cadet
- Triathlon Distance L : accessible à partir de la catégorie junior

### Article 4 – Les tarifs

Tarifs (hors frais de gestion en ligne) :

	Licenciés FFTRI	Licencié loisir ou non-licencié
Course 6/9 ans	5 euros	7 euros
Course 10/13 ans	8 euros	10 euros
Course XS	20 euros	22 euros
Course XS Relais	45 euros / équipe	2 euros supplémentaire par athlète non-licencié ou loisir

Course S	30 euros	35 euros
Course L	- Dossard 1 à 150 :150 euros - Dossard à partir de 151 :165 euros	- Dossard 1 à 150 : 190 euros - Dossard à partir de 151 : 205 euros
Course L Relais	195 euros / équipe	2 euros supplémentaire par athlète non-licencié ou loisir

## Article 5 – Engagement

L'engagement se fait individuellement, il n'est définitif qu'à réception du dossier complet. Le dossier d'engagement doit comprendre :

- Pour les licenciés FFTRI  
La licence FFTRI saison 2024 et le règlement des frais de participation.  
Tous les licenciés FFTRI devront, lors de leur inscription en ligne, transmettre leur licence à jour précisant « LICENCE COMPÉTITION » et préciser leur numéro de licence.  
*Les licences entraînements/loisirs ne sont pas valides pour participer à des triathlons en compétition.*
- Pour les non-licenciés FFTRI ou les licenciés loisir  
Pass Compétition à souscrire depuis le site de la FFTRI.  
Lien Pass Compétition : *à venir*  
+ Un certificat médical datant de moins de 1 an à la date de l'épreuve.
- Pour les mineurs  
Une autorisation parentale (à télécharger sur le site de klikego)

*Aucune licence hors FFTRI ne sera acceptée.*

## Article 6 – Port du dossard

La ceinture porte-dossard est obligatoire sur toutes les épreuves, enfants et adultes. Un seul dossard sera fourni par l'organisation.

## Article 6 – Date limite d'inscription

Les inscriptions se font en ligne : [Inscriptions en ligne aux courses, trail, marathons, triathlons \(klikego.com\)](https://klikego.com)

Elles seront acceptées jusqu'au vendredi 3 mai 2024.

## Article 7 – Les inscriptions et les conditions d'annulation

L'inscription est ferme et définitive. Tous les frais engagés par l'athlète ne feront l'objet d'aucun remboursement (sauf sur présentation d'un certificat médical avant le

vendredi 10 mai 2024 et avec une retenue de frais de dossier : 5 euros pour l'épreuve XS, 5 euros pour l'épreuve S et 30 euros pour l'épreuve L).

Cependant, l'organisation vous autorise à trouver un remplaçant sans frais sous condition de modifier votre dossier auprès de l'organisation. Ils seront acceptés jusqu'au vendredi 3 mai 2024 inclus (dans ce cas, pas de changement de taille possible pour le cadeau participant). Toute cession ou transmission du dossard à un tiers est interdite.

**Aucun remboursement et aucun changement de format de course ne sera possible après le vendredi 3 mai 2024.**

Aucune inscription ne sera validée si le concurrent ne présente pas la totalité des documents demandés.

## **Article 8 – Arbitrage et règles applicables sur la course**

Un jury d'arbitres sera constitué par la Ligue d'Aquitaine afin d'appliquer le présent règlement et apprécier tous litiges éventuels. Les décisions sont sans appel durant les épreuves. Ils sont seuls habilités à appliquer le règlement.

## **Article 9 – Sanctions et pénalités**

Les sanctions et pénalités possibles sont celles prévues par le règlement de la FFTRI. Les arbitres veillent scrupuleusement à ce que le règlement soit respecté et comptent aussi sur le meilleur esprit sportif.

## **Article 10 – Listes des infractions et sanctions**

### **CARTON ROUGE**

**Disqualification immédiate - Remise de dossard à l'arbitre et arrêt de la course**

#### **Motifs :**

- Comportement grossier et/ou anti-sportif
- Dossard coupé sans possibilité d'en changer
- Assistance ou dépannage par un tiers extérieur à la course
- Non-respect du code de la route
- Mauvais comportement envers les arbitres, bénévoles, spectateurs, etc..
- Ravitaillement hors zones prévues
- Jet de déchet et/ou abandon de matériel hors « Zone de Propreté »
- Drafting caractérisé ou non respect du code de la route

### **CARTON JAUNE**

#### **STOP & GO**

#### **Motifs :**

- Demande de remise en conformité
- Gêne volontaire Dossard mal positionné ou plié
- Équipement mal rangé dans le parc MISE HORS COURSE et/ou NON CLASSE (sans présentation de carton rouge)
- Perte ou absence de dossard à l'arrivée

Aucune réclamation n'est autorisée contre une décision de disqualification de la part d'un arbitre. Ils sont habilités à sanctionner une quelconque irrégularité à tout moment. Il est de la responsabilité de l'athlète de se rendre à la prochaine « zone de pénalité » et d'y effectuer sa pénalité. S'il ne le fait pas, il sera automatiquement disqualifié.

## Article 11 – Natation

La combinaison est obligatoire si la température de l'eau est inférieure ou égale à 16°C et interdite si la température est supérieure ou égale à 24,5°C. Le port du bonnet de bain de l'organisation est obligatoire et il sera remis le jour de la compétition par l'organisateur.

### Règlement natation

- Les bonnets de bain sont fournis lors du retrait des dossards et doivent être portés durant toute l'épreuve de natation. Si non porté risque de disqualification.
- Assurez-vous que la puce est attachée solidement à votre cheville avant de pénétrer dans l'eau.
- Le parcours natation sera balisé par des bouées visibles. Les participants doivent respecter les parcours annoncés.
- Les palmes, plaquettes, pull-boys, tubas et autres objets aidant à la flottaison ne sont pas autorisés.

Si l'épreuve natation vient à être annulée en raison des conditions climatiques (tempête, pollution) elle sera remplacée par un parcours course à pied. Les tracés des parcours vélo et course à pied resteront inchangés.

**Pour le format L**, le temps maximum autorisé est de de 1h15 (départ 8h – Hommes et Femmes élites / 8h02 - Hommes/ 8h04 - Femmes et Relais). Tout participant dépassant cette barrière sera disqualifié.

## Article 12 – Epreuve cycliste

Seuls les concurrents sont autorisés à entrer dans le parc à vélos.

### **Avant l'épreuve :**

- Les concurrents doivent se présenter à l'entrée du parc à vélos, casque sur la tête, jugulaire serrée avec les deux dossards épinglés et non pliés.
- Lorsque les vélos sont entrés dans le parc il n'y a plus la possibilité de les ressortir.

### **Pendant l'épreuve :**

- Il est interdit de circuler à vélo dans le parc pendant les transitions.
- Le casque devra être mis sur la tête, jugulaire serrée dès que les concurrents auront le vélo à la main.
- Les vélos sont posés à l'emplacement numéroté selon le numéro de dossard.
- Le port d'un casque à coque rigide homologué est obligatoire lors de l'épreuve cycliste.

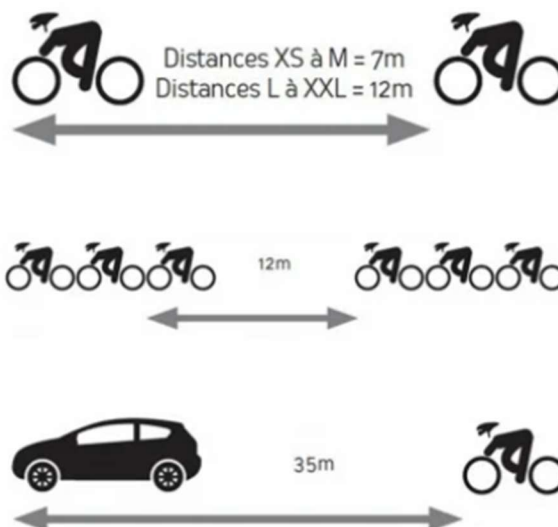
- Les concurrents ont l'obligation de respecter les règles du code de la route. Ils sont notamment tenus de rouler sur le côté droit de la chaussée.
- Il est également interdit de jeter les éventuels « déchets » hors de zones de propreté.
- Les athlètes n'ont aucunement le droit d'être accompagné en vélo sur le circuit cycliste.

### Règlement vélo

- Pour votre sécurité le port du casque est obligatoire (voir règlement FFTRI).
- Vous avez l'entière responsabilité de votre vélo le jour de la course. Vérifiez qu'il n'y ait pas de soucis mécaniques et que tout soit fixé sur votre vélo en toute sécurité.
- Des crevaisons et autres problèmes techniques du type surgonflage peuvent survenir lors de la course. Soyez préparés à ce type de problème.
- Votre vélo doit être conforme aux règles de la Fédération Française de Triathlon. Les roues lenticulaires sont autorisées selon le règlement FFTRI (sauf en cas de vent fort).
- Si vous avez une pompe à vélo à pied, pensez à la remettre à un de vos proches avant le début de la course. Ce genre de matériel ne sera pas autorisé dans le parc à vélos une fois celui-ci fermé.

### Drafting

- **Epreuves XS et S** : drafting autorisé.  
Les prolongateurs ne doivent pas s'étendre au-delà de 15 cm de l'axe de roue avant, et ne dépassent pas de la ligne créée par les points les plus en avant des leviers de freins.
- **Epreuve L** : pas de drafting.  
Une distance de 12m doit être respectée entre deux coureurs.



## CIRCULATION SUR LES ROUTES

Attention, nous avons le droit de passage prioritaire sur les routes et intersections, mais il n'est pas impossible que des riverains empruntent le parcours. **Il est donc impératif que chaque athlète respecte le code de la route.**

Les athlètes doivent respecter les directives et instructions des arbitres, bénévoles, Police, Gendarmerie, Officiels de course. Soyez prudents en arrivant aux carrefours et à tous moments. Un imprévu est très vite arrivé.

Le parcours vélo traverse un passage à niveau. Une zone d'exclusion chronométrique sera mise en place. Des consignes spécifiques seront données lors des briefings.

Lors d'une approche à un point de ravitaillement pensez à ralentir et restez attentif aux déplacements des autres concurrents pour éviter toutes collisions

**Pour le format L**, le temps maximum autorisé est de de 5h (natation + vélo). Tout participant dépassant cette barrière sera disqualifié (13h pour les hommes et 13h04 pour les femmes et relais).

### **Article 13 – Epreuve pedestre**

Le parcours course à pied sera balisé et vous rencontrerez tout au long du parcours de nombreux bénévoles.

Les lecteurs MP3, Go Pro et autres appareils ne seront pas autorisés sur tout le triathlon.

Les athlètes n'ont aucunement le droit d'être accompagné sur le circuit pedestre.

#### Règlement course à pied

- Durant toute la course, l'athlète devra porter le dossard de façon visible, sur le devant, accroché à un porte dossard.
- Un vélo ouvreur précédera le premier homme et la première femme et fermera la route derrière le dernier(e).

**Barrière horaire finale : 16h pour tous.**

### **Article 14 – Prize Money – Format L**

Un Prize Money récompensera comme suit les 3 premières femmes ainsi que les 3 premiers hommes au scratch sur le format L :

- 1000 euros pour le 1<sup>er</sup> homme et la 1<sup>ère</sup> femme
- 750 euros pour le 2<sup>ème</sup> homme et la 2<sup>ème</sup> femme
- 500 pour le 3<sup>ème</sup> homme et la 3<sup>ème</sup> femme

### **Article 15 – Sécurité médicale**

La sécurité médicale est assurée par deux médecins et par les secouristes de la Croix Rouge.

## **Article 16 – Ravitaillements et assistance**

Aucun ravitaillement en dehors de ceux proposés par l'organisateur n'est autorisé, ni aucune assistance extérieure.

La listes des points de ravitaillement prévus sur les différentes épreuves sera mise en ligne sur le site de l'organisateur : [Accueil - Triathlon de Châtelailon-Plage \(triathlon-chatelaillon-plage.fr\)](http://Accueil - Triathlon de Châtelailon-Plage (triathlon-chatelaillon-plage.fr))

Un ravitaillement final est prévu à l'arrivée pour tous les participants.

## **Article 16 – Modification / Annulation des épreuves**

L'organisateur se réserve la possibilité de modifier les épreuves en cas de force majeure. Dans ce cas, aucun remboursement des frais d'inscription ne sera effectué

Dans l'hypothèse où l'épreuve devrait être annulée ou interrompue pour toute raison ne dépendant pas de l'organisateur, en particulier décisions des autorités publiques, risques d'intempéries, risques sanitaires, épidémie etc... l'organisateur n'encourra aucune responsabilité à l'égard des concurrents. Les frais d'inscriptions ne pourront être remboursés. Les concurrents renonceront à toute réclamation ou demande de remboursement du fait de cette annulation.

## **Pour nous contacter :**

Organisateur

[contact.orga.triathlonlr@gmail.com](mailto:contact.orga.triathlonlr@gmail.com)

Site de l'épreuve :

[www.triathlon-chatelaillon-plage.fr](http://www.triathlon-chatelaillon-plage.fr)

Site de La Rochelle Triathlon :

[www.larochelle-triathlon.fr](http://www.larochelle-triathlon.fr)

